

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2019

### Délibération n°2019-04 : acceptation des dons et legs

Le conseil d'administration, dans sa séance du 13 mars 2019,

#### ACCEPTE

les dons individuels reçus du 6 novembre 2018 au 3 janvier 2019 pour un montant total de 820 €.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0.

Le président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER

*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00